

**IRAK**  
**Amnesty International condamne vigoureusement le dernier attentat-suicide en date**

*Index AI : MDE 14/034/2005*  
*ÉFAI*

*humains perpétrées de sang-froid par des groupes armés, index AI : MDE 14/009/2005)*  
<http://web.amnesty.org/library/index/FRAMDE140092005>. ●

Mercredi 14 septembre 2005

**DÉCLARATION PUBLIQUE**

Amnesty International condamne dans les termes les plus forts l'homicide délibéré d'au moins 114 civils, parmi lesquels des femmes et des enfants, ce mercredi 14 septembre, en Irak. Un kamikaze a attiré près de son véhicule de nombreuses personnes en leur promettant du travail, avant de faire exploser sa bombe. L'attentat a eu lieu sur la place al Uruba de Bagdad, dans le quartier à majorité chiite de Kazimiya. Outre de très nombreux morts, on a relevé au moins 156 blessés

*« Cet attentat, tout comme un certain nombre d'autres attaques perpétrées contre des civils, s'inscrit dans le cadre d'exactions systématiques de plus en plus fréquentes visant la population civile irakienne ; il ne s'agit de rien d'autre que de crimes contre l'humanité, a déclaré Amnesty International.*

*« Il faut faire cesser ces attaques immédiatement et traduire en justice leurs auteurs présumés. »*

Au cours de ces deux dernières années, des milliers de civils irakiens ont été tués et des milliers d'autres blessés dans des attentats-suicides ou autres attaques par des groupes armés opposés à la présence de troupes étrangères et au gouvernement de transition en Irak. Au cours de ces derniers mois, des groupes armés ont délibérément pris pour cibles des civils dans les quartiers à majorité chiite de Bagdad et d'ailleurs, provoquant le meurtre en représailles d'Arabes sunnites par des groupes de miliciens chiites et alimentant les craintes d'un conflit de plus en plus motivé par l'intolérance religieuse.

Amnesty International n'a cessé, à de nombreuses occasions, d'appeler les groupes armés et autres à s'abstenir de prendre pour cibles des civils, conformément au droit international humanitaire. En juillet 2005, Amnesty International a rendu public un rapport faisant état des atteintes aux droits humains perpétrées par des groupes armés en Irak (voir *Irak : Des atteintes aux droits*

**Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>**